

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

États généraux de la Bioéthique 2026 : la FBM salue les avancées proposées et appelle à garantir l'accès réel des patients aux innovations

Paris, 31 août 2026

La Fédération de Biologie Médicale (FBM), qui représente 90 % des biologistes médicaux exerçant dans le secteur privé, salue la reprise de plusieurs des propositions qu'elle avait formulées lors de son audition devant le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) dans le cadre des États Généraux de la Bioéthique 2026. Le rapport de synthèse confirme ainsi l'importance croissante de la médecine génomique, de la médecine de précision et des innovations diagnostiques dans les futures évolutions des lois de bioéthique.

La Fédération considère toutefois que si les ambitions scientifiques et médicales apparaissent clairement dans le rapport, les conditions concrètes permettant à l'ensemble des patients de bénéficier effectivement de ces avancées demeurent encore insuffisamment abordées.

Des propositions largement reprises sur le fond

La FBM se félicite de constater que plusieurs des évolutions qu'elle avait défendues figurent désormais au cœur de la réflexion nationale sur la prochaine révision des lois de bioéthique.

Parmi les sujets repris dans le rapport figurent notamment :

- l'autorisation du diagnostic préimplantatoire des aneuploïdies (DPI-A) ;
- le développement du dépistage génétique préconceptionnel des couples (« carrier screening ») ;
- la pharmacogénétique ;
- la médecine génomique prédictive ;
- le partage sécurisé des données génétiques ;
- l'amélioration de l'accès à l'autoconservation ovocytaire » en 1 ou en 2 après DPI-À

Ces orientations témoignent de l'importance croissante accordée à la médecine de précision, à la prévention personnalisée et aux innovations génomiques. Elles ouvrent des perspectives majeures pour améliorer le diagnostic, la prévention et la personnalisation des traitements au bénéfice des patients.

Des ambitions fortes qui devront désormais se traduire concrètement pour les patients

La Fédération appelle désormais à intégrer à la révision bioéthique un volet opérationnel garantissant un accès équitable aux innovations diagnostiques et génomiques, grâce à la levée des freins actuels, à l'adaptation des procédures et à la mobilisation de tous les laboratoires de biologie médicale.

En effet, la réussite des futures évolutions bioéthiques dépendra autant des principes retenus que de la capacité du système de santé à les déployer rapidement et équitablement sur l'ensemble du territoire.

Cette question est d'autant plus essentielle que les biologistes médicaux jouent déjà un rôle central dans la mise en œuvre quotidienne de ces innovations, notamment en génétique, en oncologie moléculaire et en assistance médicale à la procréation. Grâce à leur expertise et à la complémentarité des laboratoires publics et privés, ils contribuent à rendre accessibles des examens de plus en plus complexes au plus près des patients.

L'accès réel aux innovations doit désormais devenir une priorité

La Fédération considère qu'il est désormais essentiel de travailler à garantir un accès rapide, équitable et durable aux innovations. A ce titre, elle propose de mobiliser plusieurs leviers qui permettraient de libérer le secteur de certaines contraintes :

- simplification des agréments délivrés par l'Agence de la biomédecine ;
- évolution des procédures d'autorisation régionales ;
- reconnaissance du rôle des biologistes médicaux dans les consultations de génétique et de la biologie de la reproduction ;
- évolution des circuits d'évaluation et d'inscription des examens innovants afin d'accélérer leur mise à disposition auprès de la population ;
- amélioration du financement des examens en biologie de la reproduction et en médecine génomique, notamment en oncologie moléculaire et dans le diagnostic des maladies rares ;
- réduction des inégalités d'accès entre établissements et territoires.

Pour la FBM, le principal défi des prochaines années ne résidera pas dans la capacité à identifier de nouvelles possibilités technologiques, mais dans la faculté à les rendre effectivement accessibles au plus grand nombre.

Sans réflexion approfondie sur l'organisation des parcours, le financement des examens innovants et les capacités diagnostiques disponibles, le risque est de voir se creuser l'écart entre les avancées permises par la loi et leur bénéfice réel pour les patients.

« Le rapport dessine des perspectives ambitieuses pour la médecine du futur. Mais la question centrale est désormais celle de l'accès réel des patients à ces innovations. Autoriser davantage ne suffira pas : il faudra aussi organiser, financer et déployer. Les laboratoires de biologie médicale, publics comme privés, constituent un maillon



essentiel de cette transformation et seront indispensables pour garantir une égalité d'accès effective sur l'ensemble du territoire. » déclare François Blanchecotte, Président de la Fédération de la Biologie Médicale

Garantir une bioéthique au service de tous les patients

La FBM poursuivra ses échanges avec les pouvoirs publics, les parlementaires, le CCNE et l'Agence de la biomédecine afin de garantir que la prochaine révision des lois de bioéthique permette à la France de concilier excellence scientifique, souveraineté sanitaire, égalité d'accès aux soins et déploiement effectif des innovations médicales.

Pour la Fédération, l'enjeu n'est plus seulement d'ouvrir de nouvelles possibilités médicales, mais de créer les conditions permettant à chaque patient, où qu'il réside, d'en bénéficier concrètement grâce à l'ensemble des compétences mobilisées au sein du système de santé.

Contact presse :

Fédération de Biologie Médicale

Jeanne Delatouche

07 83 37 86 36